**23ème session du Groupe de travail de l’EPU**

**Australie**

**Intervention de la Délégation de l'Arménie**

**Genève, le 9 novembre 2015**

Merci, Monsieur le Président,

L’Arménie salue chaleureusement la délégation australienne et remercie pour la présentation de son rapport national.

Elle salue les efforts continus de l'Australie en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme aussi bien sur le plan national qu’international.

L’Arménie apprécie hautement la contribution importante de l’Australie aux efforts internationaux pour parvenir à une paix durable, à la sécurité, et à la dignité pour tous et souligne, plus particulièrement, son engagement en faveur de la prévention des crimes contre l'humanité.

Elle se félicite des mesures prises par le gouvernement australien en matière de promotion des droits des populations autochtones, notamment en assurant le droit à l'éducation pour les enfants appartenant aux communautés autochtones, le droit à accès à la santé et à l’emploi.

Elle salue également l’adoption du Plan d'action national pour lutter contre la traite des êtres humains, de la Stratégie nationale relative aux personnes handicapées.

Ma délégation souhaiterait recommander l’Australie de poursuivre ses efforts sur le plan international pour la prévention des crimes contre l'humanité.

En concluant, l’Arménie souhaite le plein succès à l’Australie lors du 2ème cycle l’EPU.

Je vous remercie.